

## Montaigne, trois Indiens et un truchement

Jacques LÉVÊQUE DE PONTHAROUART  
Jean-Marc MONTAIGNE

Avant de contester l'authenticité de la rencontre à Rouen de Montaigne avec trois Amérindiens en 1562, il semble nécessaire d'étudier si cette rencontre pouvait être possible. Tel est le but de cette note qui va aussi rappeler les principaux faits du siège de Rouen et décrire quelles étaient les relations entre la Haute-Normandie et le Brésil à cette époque.

### 1. Le siège de Rouen

Le siège de Rouen proprement dit dura du 29 septembre au 26 octobre 1562. Ce fut un siège d'artillerie. À part la prise du fort Sainte-Catherine, les combats furent circonscrits autour de la porte Saint-Hilaire à l'est de Rouen. Le reste de la ville n'eut pas à en souffrir. La ville tombée, les pillages durèrent une journée selon les uns, trois jours selon les autres.

Les protestants avaient commencé par s'emparer de l'Hôtel commun le 16 avril 1562. À la fin de septembre, le duc de Guise prit le commandement de l'armée royale forte de 40.000 hommes. Après que les protestants eurent incendié du 28 septembre au 2 octobre les faubourgs (hors la ville) Martainville, Saint-Hilaire et Saint-Sever, pour dégager les remparts, le fort Sainte-Catherine fut pris par les catholiques le 6 octobre et dès le 7 le rempart de la ville fut sévèrement canonné du côté de la porte Saint-Hilaire.

Le roi Charles IX et la reine-mère Catherine de Médicis, accompagnés de la Cour, arrivèrent le 16 octobre et aussitôt des pourparlers furent engagés avec la Ville, mais ils échouèrent le 21. La canonnade reprit aussitôt, ouvrant une brèche dans les remparts entre la porte Saint-Hilaire et la tour du Colombier, qui se trouvait un peu plus au sud.

Le lundi 26 octobre, vers 11 heures, commença un très violent assaut qui dura deux heures, au bout desquelles les Royaux pénétrèrent dans la ville. S'il n'y eut aucun

---

*Rouen 1562. Montaigne et les Cannibales*, actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en octobre 2012, publiés par Jean-Claude Arnould (CÉRÉDI) et Emmanuel Faye (ÉRIAC).

(c) Publications numériques du CÉRÉDI, « Actes de colloques et journées d'étude (ISSN 1775-4054) », n° 8, 2013.

incendie dans la ville, il s'ensuivit cependant un pillage, tant par les soldats que par les habitants, lesquels se pillaient les uns les autres. La reine-mère pénétra dans Rouen dès le lundi après-midi pour essayer d'y mettre fin et dès le retour du Parlement elle obligea celui-ci à rendre un arrêt d'amnistie.

Le roi entra en ville le mardi 27 octobre et il s'installa au logis royal de l'abbaye Saint-Ouen. Le vendredi 30 et le samedi 31 octobre, cinq des principaux meneurs protestants furent exécutés, ainsi que des bourgeois dont le nombre n'est pas connu.

Le dimanche 1<sup>er</sup> novembre, le roi, la reine-mère, la cour et le Parlement se rendirent en procession solennelle de l'abbaye Saint-Ouen jusqu'à la cathédrale et assistèrent à la messe.

Le vendredi 6 novembre, les reîtres allemands quittèrent Rouen, à destination du Havre-de-Grâce, tandis que l'armée royale se dirigeait vers le sud-est à la rencontre du prince de Condé, qui fut fait prisonnier le 19 décembre aux environs de Dreux.

Après dix-sept jours de présence, le roi et la reine-mère quittèrent Rouen le jeudi 12 novembre et couchèrent à Écouis. À part la procession du 1<sup>er</sup> novembre, on ne connaît pas l'emploi du temps du roi pendant son séjour à Rouen.

## **2. La Haute-Normandie et le Brésil**

C'est Cabral qui découvrit le Brésil en 1500. Les Normands le suivirent durant la décennie 1510. Des voyages eurent lieu très couramment malgré, de temps en temps, des interdictions royales.

À la fin de 1561 et au début de 1562, ce sont six navires haut-normands qui étaient en partance pour le Brésil dans le seul tabellionage de Rouen, donc sans tenir compte des tabellionages de Dieppe, Fécamp, Le Havre-de-Grâce et Honfleur qui n'existent plus, en sorte que l'on peut estimer à vingt le nombre des navires haut-normands qui sont allés au Brésil en 1562.

Parmi les six navires, il y en a un qui retient particulièrement l'attention. Il s'agit de *La Marie* de 100 tonneaux<sup>1</sup>, maître Pierre Boutart de Jumièges. Ce navire devait effectuer un voyage triangulaire par le Cap Vert, la Guinée et le Brésil aval pour y troquer les marchandises du navire contre d'autres marchandises telles que cuirs, morfil, manigette, bois du Brésil, poivre, coton, bêtes et oiseaux et autres nouveautés.

---

<sup>1</sup> Archives départementales de la Seine-Maritime : 2E1-2819, f° 95 et 187.

Parmi l'équipage est mentionné un truchement demeurant à Rouen, nommé Jean Blondel. Ce qui est aussi remarquable c'est que parmi les bourgeois du navire, c'est-à-dire les armateurs, figurent deux des plus importants bourgeois-marchands de Rouen, à savoir Guillaume Le Seigneur, Sr des Croix, échevin, notaire et secrétaire du Roi et Antoine de Quintanadoines, ce dernier appartenant à une très puissante famille originaire d'Espagne.

Si tous les navires allant au Brésil ramenaient des animaux, principalement des singes et des perroquets, le transport d'Amérindiens n'était pas à la portée de tous les armateurs, d'abord par ce qu'il fallait décider des Indiens à venir en France, ensuite parce que leur vie à bord était coûteuse et enfin parce qu'il fallait savoir quoi en faire après leur arrivée<sup>2</sup>. Aussi peut-on considérer que le transport d'Amérindiens en France ne pouvait être assuré que par des armateurs importants et possédant des relations, ce qui était bien le cas de Guillaume Le Seigneur et d'Antoine Quintanadoines. La présence du truchement Jean Blondel parmi l'équipage renforce cette hypothèse, car il pouvait s'occuper des Indiens pendant la traversée et les chaperonner à leur arrivée à Rouen, après qu'ils eussent débarqué à Honfleur et remonté la Seine à bord d'une allège.

Il apparaît donc possible que trois Amérindiens originaires du Brésil soient arrivés à Rouen en octobre 1562.

### 3. Qu'a écrit Montaigne ?

Montaigne date et localise la scène des Indiens de la façon suivante :

Trois d'entre eux [...] furent à Rouen, du temps que le feu roi Charles neuvième y était. Le Roi parla à eux longtemps ; on leur fit voir notre façon, notre pompe, la forme d'une belle ville. Après cela quelqu'un en demanda leur avis, et voulut savoir d'eux ce qu'ils y avaient trouvé de plus admirable ; ils répondirent trois choses [...]. Je parlai à l'un d'eux fort longtemps, mais j'avais un truchement qui me suivait si mal et qui était si empêché à recevoir mes imaginations par sa bêtise que je n'en pus tirer guère de plaisir.

Montaigne se pose donc en témoin oculaire, puisqu'il affirme qu'il eut lui-même une conversation fort longue avec l'un des trois Indiens par l'intermédiaire d'un truchement. C'est indiscutablement à Rouen qu'il situe la scène, puisqu'il cite nommément cette ville. Il ne précise cependant pas l'année, mais il parle du temps que le feu roi Charles IX était à Rouen, ce qui laisse le choix entre le siège de Rouen en octobre-novembre 1562 et la venue du roi à Rouen le 17 août 1563 pour faire

---

<sup>2</sup> En général ils étaient donnés en cadeau à de hauts personnages de la province ou de la cour.

reconnaître sa majorité. Cette deuxième hypothèse doit être exclue, car le 18 août 1563 Montaigne était dans le Médoc aux côtés de La Boétie, qui mourut ce jour-là.

Le chapitre « Des Cannibales » fut publié dans la première édition des *Essais* de mars 1580, donc du vivant de Montaigne, ce qui amène à douter qu'il ait donné une fausse localisation et une fausse datation, qui auraient pu être relevées, par des témoins oculaires de la venue du roi à Rouen en 1562. Il existe donc une présomption favorable à Montaigne, présomption qui pourrait être combattue si l'on prouvait de façon certaine que Montaigne n'était pas à Rouen en 1562, mais personne ne semble posséder de précision sur cette question. D'autre part Montaigne n'avait aucun intérêt à mentir. La ville étant quasi intacte, les trois Indiens eurent la possibilité de la visiter. Ils purent aussi assister à la procession royale en grande pompe du 1<sup>er</sup> novembre. Durant son séjour de dix-sept jours, le roi eut tout le temps de parler avec eux.

Si l'on rapproche le texte de Montaigne des différents voyages au Brésil d'une vingtaine de navires haut-normands en 1562, on en conclut que rien ne semble s'opposer à ce que trois Amérindiens aient été amenés du Brésil fin septembre-début octobre. Il semble même possible d'avancer que ces trois Indiens aient pu être amenés à bord de *La Marie* de 100 tonneaux et d'identifier le truchement dont se plaignait Montaigne comme pouvant être Jean Blondel.